



la Mairie d'Ableiges 01 34 66 01 12
rue Gilles de Maupeou 95450 Ableiges
vous informe

FLASH INFO

12 septembre 2017

REPAS DES ANCIENS DU C.C.A.S.

Cette année le repas aura lieu le vendredi 3 Novembre 2017. Le repas des anciens est offert aux personnes de 68 ans et plus, donc nées en 1949 ou avant. Si vous avez 68 ans ou plus et que vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale, vous recevrez automatiquement dans quelques semaines une invitation du C.C.A.S. à laquelle il faudra répondre. Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et que vous pouvez prétendre au repas (68 ans ou plus) inscrivez-vous directement en mairie.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin. Pour voter en 2018, il faut s'inscrire en mairie sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2017**. N'attendez pas le dernier moment pour effectuer cette démarche et tenez compte des dates et heures d'ouverture de la mairie.

DES PROBLEMES SUR LES LIGNES DE BUS REGULIERES

Un problème de bus sur les lignes régulières est survenu en début de mois (absence de bus en panne non remplacé). Si vous êtes témoins d'incidents sur les lignes régulières, merci d'en aviser la mairie aussitôt.

PLAQUETTE PUBLICITAIRE

Comme l'année dernière à la même époque, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une plaquette publicitaire. La façon dont elle a été conçue :

utilisation du ruban bleu blanc rouge, mention en haut de page centré du nom de notre commune, présence de quelques numéros de téléphone utiles (ex: SOS médecins ...)

pourrait laisser penser qu'il s'agit d'un document officiel émanant de votre Mairie.

Certains de vos élus ont ainsi encore été questionnés au sujet des publicités figurant sur ce document et sur les services proposés.

Nous attirons votre attention sur le fait que la Mairie ne cautionne pas ce document dont elle n'est absolument pas responsable.

LA BIBLIOTHEQUE A REPRIS SES ACTIVITES !

La bibliothèque municipale a repris ses activités le lundi de 16h à 18h à La Villeneuve Saint Martin (à l'école F. Vaudin) pour les enfants, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h à Ableiges (derrière la mairie). Une ou deux personnes bénévoles supplémentaires seraient les bienvenues. Si cela vous intéresse, venez rejoindre l'équipe actuelle qui sera ravie de vous accueillir.



Suite au verso

QUELQUES REGLES ELEMENTAIRES DE SECURITE

Si vous vous absentez quelques jours :

Faites surveiller votre maison par un ou des voisins proches qui pourront vous alerter et contacter rapidement la gendarmerie en cas de besoin.

Si vous enclenchez votre alarme lors de votre départ, veillez à ce que celle-ci soit en bon état de marche et ne risque pas de se déclencher intempestivement ! Une alarme qui se met trop souvent en marche pour rien finit par décourager votre voisin à se déplacer !

Si vous le pouvez, laissez un double de vos clés et le code de l'alarme à la personne chargée de surveiller votre domicile.

Rappelez-vous que les volets fermés trop longtemps sont signe d'absence prolongée. Demandez à un voisin de les ouvrir et les fermer chaque jour.

Faites relever votre courrier, une boîte aux lettres surchargée est aussi signe d'absence.

Signalez votre absence à la gendarmerie de Vigny qui procèdera à des rondes.

Vous êtes présent et voyez un véhicule suspect (qui passe plusieurs fois, qui ralentit, dont le chauffeur semble observer les lieux etc.), n'hésitez pas à relever l'immatriculation et le type de véhicule, communiquez ces informations à la gendarmerie. Cette démarche n'est pas de la délation ! C'est un réflexe citoyen !

Téléphone gendarmerie de Vigny : 17 ou 01 34 67 89 89

UNE NOUVELLE ASSOCIATION A ABLEIGES : le C.A.R.M.A.

Le C.A.R.M.A. (Club Associatif de Renforcement Musculaire d'Ableiges) donne des cours de renforcement musculaire.

Renseignements et inscription : Tel : 06 68 01 41 10 Mail : asso.rm.ableiges@gmail.com

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

Les travaux entrepris pour rénover le logement communal vétuste de la rue Vaudin à la Villeneuve Saint Martin vont bientôt se terminer. C'est un logement remis à neuf qui sera à louer en principe dès le 1er novembre 2017.

Si vous connaissez une personne qui pourrait être intéressée par cette location, elle peut dès maintenant contacter la mairie pour obtenir tous renseignements concernant la location.